



RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01741

Numéro SIREN : 797 885 712

Nom ou dénomination : A.F.G HOLDING (AUDIT-FINANCE-GESTION)

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/011729

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/011729**
n°de gestion : **2013B01741**
n°SIREN : **797 885 712 RCS Nîmes**

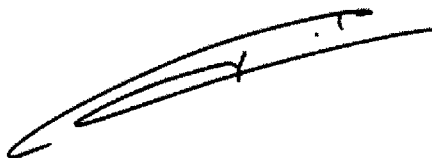
Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 09/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.F.G HOLDING (AUDIT-FINANCE-GESTION) - Société à responsabilité limitée
30 allée Charles Babbage Parc Georges Besse-Immeuble le Paro 30914 Nîmes -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1029926

B 4729

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise AFG Holding Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise 30 ALLEE CHARLES BABBAGE LE PAROS- PARC GEORGES BESSE BP 97465 30914 NIMES CEDEX 12

Numéro SIRET 7 9 7 8 8 5 7 1 2 0 0 0 1 9 N° de déclaration 1 2 2

						Exercice clos le															
						3		1		1		2		2		0		1		6	
				Brut		Amortissements, provisions		Net													
				1		2		3													
Capital souscrit non appelé (I)				AA																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *			AB	300	AC	189													111	
	Frais de développement *			CX		CQ															
	Concessions, brevets et droits similaires			AF		AG															
	Fonds commercial (I)			AH		AI															
	Autres immobilisations incorporelles			AJ		AK															
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			AL		AM															
	Terrains			AN		AO															
	Constructions			AP		AQ															
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR		AS															
	Autres immobilisations corporelles			AT		AU															
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours			AV		AW															
	Avances et acomptes			AX		AY															
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			CS		CT															
	Autres participations			CU	2 363 513	CV														2 363 513	
	Créances rattachées à des participations			BB		BC															
	Autres titres immobilisés			BD		BE															
	Prêts			BF		BG															
	Autres immobilisations financières *			BH		BI															
	TOTAL (II)			BJ	2 363 813	BK	189													2 363 624	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			BL		BM														
En cours de production de biens			BN		BO																
En cours de production de services			BP		BQ																
Produits intermédiaires et finis			BR		BS																
Marchandises			BT		BU																
Avances et acomptes versés sur commandes			BV		BW																
Clients et comptes rattachés (3) *			BX		BY																
Autres créances (3)			BZ	128 553	CA														128 553		
Capital souscrit et appelé, non versé			CB		CC																
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)			CD		CE																
DIVERS	Disponibilités			CF	7 942	CG														7 942	
	Charges constatées d'avance (3) *			CH		CI															
	TOTAL (III)			CJ	136 495	CK														136 495	
	Frais d'émission d'emprunt à court terme (IV)			CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)			CM																	
	Écart de conversion actif *			CN																	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	2 500 308	LA	189													2 500 118	
	Renvois (1) Dont droit au bail																				
	(2) Part à moins d'un an de immobilisations financières nettes			CP																	
	(3) Part à plus d'un an			CR																	
Clause de réserve de propriété		Immobilisation																			

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		AFG Holding		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse	250 000)	DA	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	IK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DI		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DI		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	150 140	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	176 214	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	6	
	TOTAL (II)		DL	601 360	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DI		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 889 118	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	9 640	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX		
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	1 898 759		
	Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 500 118		
RENVU(S)	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		EB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		IF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		IG	312 501		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		IH	53 902		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise				AFC Holding				Néant ☐	
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	100 000	FH		FI	100 000	
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	100 000	FK		FL	100 000
	Production stockée *							FM	
	Production immobilisée *							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP	
	Autres produits (1) (11)							FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	100 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	
	Variation de stock (marchandises) *							FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	9 434
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	1 150
	Salaires et traitements *							FY	57 510
	Charges sociales (10)							FZ	31 021
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	63
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant - dotations aux provisions *						GC	
	Pour risques et charges - dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)							GE	3
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	99 181	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	820	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	200 600	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	130	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	200 730		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	36 813	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	36 813		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	163 917	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	164 737	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AFG Holding		N°ant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	3		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	(11 474)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	300 734		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	124 520		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	176 214		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	{	produits de locations immobilières		HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *		HP		
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
	REPRISE DEROGATOIRE				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
						3	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexes légales

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentées en euros

Edité le 27/07/2017

RAPPORT FINAL

☐ AUCUNE ANOMALIE DETECTEE

☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 176 213,83

☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 202 216,93

☐ COMPTES SUBSTITUES .

Il n'y a aucun compte substitué activé.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/07/2017

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 2 500 118,20 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 176 213,83 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

- Informations et commentaires sur
- Charges à payer et avoirs à établir
 - Composition du capital social
 - Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/07/2017

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	300		
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	2 363 511		2
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	2 363 511		2
TOTAL GENERAL	2 363 811		2

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			300	300
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			2 363 513	2 363 513
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			2 363 513	2 363 513
TOTAL GENERAL			2 363 813	2 363 813

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	126	63		189
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	126	63		189

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	63				3
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL	63				3

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	9		3	6
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	9		3	6
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	9		3	6
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles			3	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	3 639	3 639	
- T.V.A.	3 234	3 234	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	121 680	121 680	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	128 553	128 553	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	53 902	53 902		
- plus d'un an	1 835 217	248 959	1 043 149	543 109
Emprunts et dettes financières	2 361	2 361		
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	7 279	7 279		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 898 759	312 501	1 043 149	543 109
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	164 063			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/07/2017

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 463
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	2 463

7.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	2 500	100,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	2 500	100,00

Commentaires:

7.3 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	100 000
TOTAL	100 000

Répartition par marché géographique	Montant
France	100 000
Etranger	
TOTAL	100 000

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/07/2017

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 3 mois	30/09/2013 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	250 000	250 000	250 000	250 000	
b) Nombre d'actions émises	2 500	2 500	2 500	2 500	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	100 000	173 000	198 000		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	164 800	178 523	-26 268	-1 684	
c) Impôt sur les bénéfices	-11 474	-23 754	-950		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	176 274	202 277	-25 318	-1 684	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	176 214	202 217	-25 362	-1 714	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	71	81	-10	-1	
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	70	81	-10	-1	
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	88 531	164 290	188 089		

Observations complémentaires

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/07/2017

9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS AFG	200 000	374 852	99,06	2 363 511	2 363 511			3 071 870	222 583	
SARL MANAGE	7 638	24 144	100,00	2	2			38 091	53	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

AFG Holding

Société à responsabilité limitée

au capital de 250 000,00 Euros

Siège social : 30 ALLEE CHARLES BABBAGE

LE PAROS- PARC GEORGES BESSE BP 97165

30914 NIMES CEDEX 2

R.C.S : 797 885 712

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017 **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016**

Résultat – Affectation

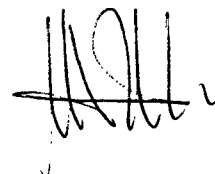
L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir un **bénéfice** de **176 213,83** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **150 140,31** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **326 354,14** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **326 354,14** Euros, de la façon suivante :

Aux autres réserves, pour un montant de 326 354,14 Euros

Pour copie certifiée conforme

La gérance --



AFG Holding

S.A.R.L. au capital de 250 000,00 Euros
Siège social : 30 ALLEE CHARLES BABBAGE
LE PAROS- PARC GEORGES BESSE BP 97165
30914 NIMES CEDEX 2
R.C.S : 797 885 712

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017**

*L'an deux mille dix sept,
Et le trente juin à quinze heures,*

Les associés de la société **AFG Holding**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Madame Maria PIALET, préside la séance en qualité de Gérante associée.

La Présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2016** ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître **un bénéfice de 176 213,83 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **un bénéfice de 176 213,83 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **150 140,31 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **326 354,14 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **326 354,14 Euros**, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 326 354,14 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, chaque convention est mise au vote, étant entendu que M^{me} Maria PIALET, concernées par une convention, n'a pas pris au vote la concernant.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de séance.

La gérance

AFG Holding

S.A.R.L. au capital de 250 000,00 Euros

Siège social : 30 ALLEE CHARLES BABBAGE

LE PAROS- PARC GEORGES BESSE BP 97165

30914 NIMES CEDEX 2

R.C.S : 797 885 712

COURRIER REÇU LE
01 AOUT 2017
GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce de NÎMES
Service du dépôt des comptes annuels
12 RUE CITE FOULC

30031 NIMES CEDEX 1

Le 28/04/2017

Objet : Dépôt des comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2016

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/12/2016,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée.
- Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

La gérance

